

TITRE DE RETRAITE

**Vous recevez ce document,
votre retraite Ircantec est calculée**

Vos **numéros de sécurité sociale** et de **contrat Ircantec** permettent de vous identifier, ils vous seront demandés lors de tout contact.

Type de retraite : il s'agit d'un droit personnel car votre retraite est calculée en fonction de vos droits acquis durant votre activité salariée.

Taux : le taux plein correspond à 100%. Le taux peut être inférieur si vous avez demandé votre retraite à taux réduit.

Nombre de points acquis : les points liés à votre vie professionnelle (activité, chômage, maladie, surcote...).

Nombre de points payables : nombre de points acquis + éventuelles majorations.

Périodicité de versement de votre retraite : elle est déterminée en fonction de votre nombre de points payables. Elle est réglementaire et ne peut être modifiée.

- À partir de 3 000 points : allocation mensuelle,
- de 1 000 à 2 999 points : allocation trimestrielle,
- de 300 à 999 points : allocation annuelle,
- moins de 300 points : un capital unique est versé et solde vos droits.

Valeur du point : celle en vigueur au moment du calcul de votre retraite.

Salaire de référence (utilisé uniquement pour les retraites dont le nombre de points est inférieur à 300) : celui de l'année précédant la date de liquidation.

Montant annuel brut : ce montant est calculé pour une année entière : la première année, il sera proratisé en fonction du point de départ de votre retraite. Il pourra être diminué de prélèvements sociaux (au regard de votre situation fiscale) et/ou de cotisations rétroactives.

TITRE DE RETRAITE

Numéro de sécurité sociale	: 1 XX XX XX XXX XXX XX
Numéro de contrat de retraite Ircantec	: RGXXXXXXXXXXXX
Bénéficiaire	: XXXXXXXX XXXX
Type de retraite	: Droit personnel Salarié
Point de départ de votre retraite	: jj mois année
Taux	: 100 %
Nombre de points acquis	: XXXX
dont carrière	: XXXX
Taux de majoration pour 3 enfants	: 10 %
Nombre de points payables	: XXXX
Périodicité de versement	: mensuelle
Valeur du point actuelle	: X,XXXXXX €
Soit un montant annuel brut estimé	: XXXX,XX €

Angers, le jj mois année

La directrice
Hélène Gerbet

